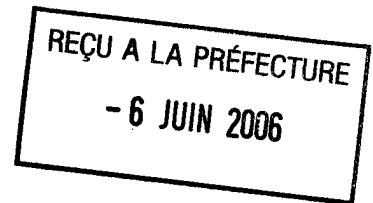


Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

N° CP *Se/48-06*
Séance du 02 JUIN 2006



CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX QUARTIER PLESSIER ALTKIRCH

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2006/I-5°/01 du Conseil Général du 8 décembre 2005 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

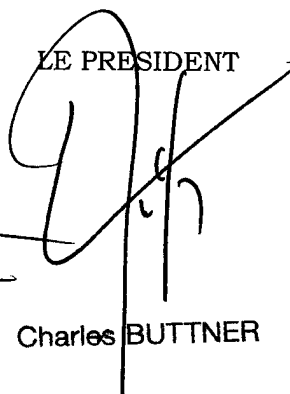
APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise la signature du projet de convention d'occupation précaire annexé au rapport, entre la communauté de communes d'Altkirch et le Département du Haut-Rhin,
- ❖ Précise que la dépense correspondante, d'un montant total annuel de 18 908,88 €, sera imputée au chapitre 011 nature 6132, fonction 621, enveloppe 3823 du budget départemental.


Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet	6 JUIN 2006
Publication	9 JUIN 2006

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



LE PRÉSIDENT



Ludovic LIONS

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre
.....abstentions